

Enquête exclusive : France Assos Santé Hauts-de-France donne la parole aux usagers sur leurs difficultés d'accès aux soins de premier recours

France Assos Santé est l'union nationale des associations agréées pour représenter les usagers dans le système de santé. La délégation régionale Hauts-de-France, composée de 66 associations, est de plus en plus interpellée au sujet de **difficultés liées à l'accès aux soins sur les territoires, en particulier concernant l'accès au médecin traitant.**

La région des Hauts-de-France n'apparaît globalement pas très attractive pour la profession médicale. La densité médicale y est en baisse : de 5639 médecins généralistes libéraux en 2012 à 5022 en 2021, soit 600 médecins traitants de moins en dix ans¹ ! La situation est d'autant plus alarmante que **les inégalités au sein de la région dans la répartition des médecins entre les différents territoires s'aggravent d'année en année, malgré les politiques menées.**

Une enquête qualitative qui éclaire les problèmes vécus par les patients

Dans ce contexte, France Assos Santé Hauts-de-France a réalisé **une enquête inédite qui donne le point de vue d'usagers issus de territoires en désertification médicale** et démontre les conséquences concrètes et quotidiennes de la sous-densité de médecins dans le parcours de soins des patients.

En résumé, les personnes interrogées ont besoin de voir régulièrement un médecin traitant : pour bénéficier du parcours de soins coordonné, pour le traitement de leur maladie chronique ou encore pour répondre à des besoins plus aigus. Mais l'accès au médecin traitant leur est devenu globalement difficile. Celles qui en ont encore un portent des inquiétudes sur l'avenir proche. Le départ en retraite de leur médecin est imminent, sans perspective de nouvelles installations sur leur territoire ; **et avec des médecins généralistes aux alentours qui ne prennent plus de nouveaux patients.** A leur connaissance, il n'est plus possible de consulter un médecin généraliste sans rendez-vous. Elles n'ont pas connaissance non plus d'une permanence des soins ambulatoires le week-end ou durant les vacances d'été. **Cela les amène à voir les urgences comme ultime "premier recours" faute d'alternative.**

Lire les résultats complets de l'enquête : <https://hauts-de-france.france-assos-sante.org/>

France Assos Santé Hauts-de-France se mobilise

Dans le prolongement de cette enquête France Assos Santé Hauts-de-France avait réuni le 28 septembre dernier, l'ensemble des acteurs du système de santé de la région autour du thème « **Qui pour me soigner ? Accès aux soins dans les territoires, avec les usagers !** » pour pouvoir leur exprimer les difficultés d'accès au médecin traitant, et aux soins non programmés, vécues aujourd'hui par les usagers ; mais aussi pour mieux comprendre les nouvelles coopérations des professionnels de santé, notamment les maisons de santé pluriprofessionnelles et les communautés professionnelles territoriales de santé. En effet, nous pensons que les usagers ont toute leur place dans ces nouvelles organisations.

¹ Données DREES fournies par l'ARS Hauts-de-France

A l'occasion de ce rendez-vous, France Assos Santé avait rappelé avec force que les usagers et les personnes malades ne doivent en aucun cas être les boucs-émissaires des difficultés d'accès aux soins, comme certains représentants des professionnels de santé le prétendent en évoquant les rendez-vous non honorés ou des exemples anecdotiques de demandes farfelues des patients. **Les patients sont bien les principales victimes de la désertification !**

Pour revoir ce temps fort : <https://www.youtube.com/watch?v=S2ltKVWMWc8>

Nos conclusions

La situation actuelle et future nécessite que des mesures fortes soient prises. Nous l'avons identifié dans notre [plaidoyer national](#)² notamment pour les élections de 2022 : régulation des installations médicales et rétablissement de la permanence des soins obligatoire³, soutien professionnel et personnel à l'exercice coordonné, rémunération des professionnels plus adaptée à la réalité des pratiques et des besoins de la population.

Au vu de la situation en Hauts-de-France, nous portons plus particulièrement quatre exigences pour l'accès aux soins dans l'ensemble des territoires :

- Revoir l'organisation des soins pour permettre l'accès de tous à un médecin traitant
- Garantir l'installation de médecins généralistes dans les zones sous-dotées
- Ne pas faire des téléconsultations LA réponse aux déserts médicaux
- Pouvoir accéder à des soins non programmés

France Assos Santé Hauts-de-France et ses représentants participeront activement aux prochaines conférences menées dans chaque département dans le cadre du Conseil National de la Refondation. Ce sera l'occasion d'y porter la voix des usagers dans un esprit de dialogue et d'ouverture avec nos partenaires : professionnels de santé et les élus. Nous ne nous contenterons pas d'un « ne vous inquiétez pas dans 10 ans les problèmes de démographie seront résolus » comme nous l'avons entendu le 28 septembre. C'est en 2022 que les personnes ont besoin d'accéder aux soins, pas en 2032 !

Contact presse :

Clément Bailleul, chargé de mission : cbailleul@france-assos-sante.org
03 66 32 18 88 / 07 56 34 09 08

² https://www.france-assos-sante.org/communiqu%C3%A9_presse/tous-unis-pour-notre-sant%C3%A9-france-assos-sante-pr%C3%A9sente-ses-20-propositions-pour-am%C3%A9liorer-le-syst%C3%A8me-de-sant%C3%A9-et-permettre-%C3%A0-chacun-d%C3%AAtre-acteur-de-sa-sant%C3%A9/

³ https://www.france-assos-sante.org/communiqu%C3%A9_presse/le-numero-de-garde-ne-repond-plus-les-usagers-de-la-sant%C3%A9-sont-ils-devenus-des-sous-citoyens/